

Motion conseil pédagogique

AG des personnels du lycée Condorcet (le 2/02/10 à Lens)

Compte-tenu du contexte dans lequel se prépare la rentrée 2010 :

- 646 suppressions de postes en lycées et collèges dans notre seule académie, alors que les effectifs élèves sont en train de remonter...
- heures supplémentaires en hausse et stages à 18h pour les néo-certifiés !
- Montée en charge prévisible des effectifs élèves dans nos 8 futures secondes (autour de 32, voire plus...)
- Disparition programmée de plus de la moitié de nos options de secondes (voire bien davantage...)
- Diminution tous-azimuts des horaires (horaires disciplinaires réduits à l'horaire « plancher » suite à la suppression des dédoublements obligatoires en 2de, regroupements d'élèves en classe de première autour du « tronc commun », etc.)

Compte-tenu de la mise en place démagogique et à marche forcée de la réforme du lycée :

- Où il nous est demandé d'organiser la rentrée 2010, avant même la parution des décrets d'application de cette réforme,
- Où les mesures démagogiques destinées à tromper l'opinion publique heurtent notre conscience professionnelle (« accompagnement personnalisé » réduit, faute de moyens, à placer un enseignant pris au hasard des sous-services, devant une classe... entière ; « sas de réorientation » et autre « remise à niveau » où l'on nous fait croire qu'une à deux semaines de cours intensif à Pâques ou au mois d'août suffiraient à rattraper 2 ou 3 trimestres ?)

Compte-tenu du contenu même de la réforme et de ses objectifs :

- L'objectif avoué des 50% de diplômés dans l'enseignement supérieur laisse présager que le lycée actuel est trop ambitieux avec ses 66 % d'une classe d'âge obtenant le bac (grâce en particulier au bac technique à propos duquel la réforme du lycée est étrangement silencieuse...).
- La généralisation du « livret de compétence », de l'école primaire à l'université (en passant par le collège et le lycée dès la rentrée prochaine), annonce une mutation profonde de notre métier. Nous étions et nous sommes encore des transmetteurs de savoirs soucieux d'une formation humaniste et citoyenne de nos élèves. Allons-nous devenir des évaluateurs de performances, évalués eux-mêmes à chaque instant, dans des lycées en concurrence avec leurs voisins et dans des systèmes éducatifs nationaux sommés à leur tour d'être performants ? Avons-nous jamais été consultés à ce sujet ?

Nous déclarons donc ne pas être volontaires pour participer à la mise en place dans notre lycée du « conseil pédagogique », non seulement parce que nous sommes attachés à la liberté pédagogique de chaque enseignant, mais aussi parce que le conseil pédagogique est censé orchestrer et mettre en œuvre une réforme que nous continuons pour l'heure, à combattre collectivement.